

Notre vision et notre démarche en matière d'action culturelle

La dimension culturelle dans les centres sociaux se traduit par trois types d'approches complémentaires : une approche par les publics (intergénérationnel, interculturel), une approche par les activités (développement des pratiques artistiques amateurs, renforcement de l'accès à l'offre culturelle), une approche par territoire (développement culturel).



Notre vision de la culture

Nous revendiquons une vision de la culture non exclusive, ne se réduisant pas à sa dimension artistique mais tenant compte de sa dimension anthropologique. Parce que la diversité culturelle forge la dignité des individus, nous revendiquons une culture du partage et de la solidarité. Notre vision de la culture comprend la capacité à se décentrer de sa propre culture pour considérer celle de l'autre car nous considérons l'individu dans sa globalité et plaçons l'humain au centre de notre démarche culturelle.

En effet, la culture permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement. Elle représente pour nous un outil, traduction de nos valeurs : la dignité humaine, la solidarité et la démocratie.

Ainsi, le fil rouge qui sous-tend toute action culturelle en centre social est l'épanouissement des personnes, l'enrichissement des imaginaires individuels et collectifs et, par ce biais, le renforcement du pouvoir d'agir des habitants.

En ce sens, la culture représente pour nous un véritable support de construction de soi, d'apprentissage, d'expression, de découverte de richesses personnelles et collectives et enfin de développement d'une conscience de la capacité d'agir sur le réel.

Dans ce cadre, la pratique artistique est utilisée comme vecteur d'expression et support de lien social.

L'enjeu est de reconnaître la culture comme une dimension essentielle de la vie quotidienne des habitants. Cela suppose qu'ils ne soient pas seulement bénéficiaires de l'action culturelle mais bien acteurs de cette action.

Notre démarche en terme de démocratisation culturelle

Nous entendons favoriser l'accès aux structures culturelles et à l'offre artistique et culturelle existante, en tant que droit fondamental car contribuant à la formation citoyenne et garant pour la démocratie.

Néanmoins, nous tenons à préciser que, l'une de nos spécificités est d'être au contact de personnes en situation de grande précarité, où la fracture culturelle est une réalité. Ces habitants sont bien souvent perçus comme des « publics exclus ou éloignés de la culture ».

Or ces paramètres conduisent l'action culturelle à se focaliser sur des publics dits spécifiques amenant les centres sociaux à être considérés comme des « pourvoyeurs de publics ». Nous refusons cette stigmatisation, dont sont victimes les habitants des quartiers populaires. Cette stigmatisation qui peut s'opérer par une différenciation dans les programmations culturelles proposées. Cette stigmatisation qui est induite par notre organisation sociétale et la désignation des individus par une « identification socio-économique ». Nous ne rejetons pas la logique de la démocratisation culturelle mais nous la posons comme complémentaire à celle de la démocratie culturelle. Tout l'enjeu de notre démarche consiste à encourager les initiatives qui permettent de faire avec les populations et non pas pour les populations parce que la consommation culturelle ne peut être la seule réponse aux fractures sociales.

Notre démarche en terme de démocratie culturelle

Le rôle du centre social en matière de démocratie culturelle est de repérer les attentes et les désirs, de les faire remonter et d'apporter des propositions culturelles possibles et de les valoriser. Tout cela revient à appréhender les habitants comme une richesse et une ressource. Notre démarche est participative. Elle se caractérise par le développement de dynamiques collectives, impliquant les habitants dans une logique de projets, co-construits à partir de leurs désirs et de leur motivation.

La transversalité de ces actions s'inscrit dans une sphère artistique et culturelle mais aussi territoriale, urbaine et sociale ; bousculant « les frontières » entre amateurs/professionnels, culture populaire/légitime, culturel/socioculturel, social/esthétique.

De nouveaux rapports à l'art et à la culture s'inventent. Le champ artistique et culturel ne peut plus être pensé comme un champ autonome : on assiste à un décloisonnement des sphères, les acteurs culturels concevant de plus en plus de projets transversaux qui mêlent art, culture et social.

C'est cette capacité du centre social à sortir d'une méthodologie de projet dite classique qui lui permet de répondre au plus près des besoins des habitants.

Pour une action culturelle partagée

Le rôle de l'art et de la culture dans l'épanouissement et l'enrichissement de chacun, dans la revalorisation des territoires est sans nul doute reconnu. Pour autant, le rapport entretenu entre le social et la culture est trop souvent timide et souffre d'aprioris renvoyant à une opposition parfois ténue entre démarche artistique et animation socioculturelle, à un manque de formation des acteurs ou encore au déficit de participation des habitants. La démocratisation et la démocratie culturelle ont montré certains écueils. La proximité entre la culture et les habitants n'est pas inscrite dans l'histoire de l'action culturelle. Cependant, bien que la dynamique actuelle tende à effacer ces antagonismes, ce n'est pas pour autant qu'il faut se désinvestir. Nous entendons dépasser les oppositions historiques et les représentations de chacun. Les centres sociaux revendiquent une action culturelle co-construite, fondée sur de réels partenariats prônant la complémentarité des pratiques et des compétences, respectant la place de l'artiste et la participation des habitants. Cette complémentarité constitue la plus-value du développement culturel des centres sociaux.

Le lien entre institutions et professionnels du social est essentiel. Les unes par leur soutien politique, les autres par leur apport dans la phase de diagnostic. Mais ce lien se doit d'être complété par les professionnels de la culture.

La question est donc de savoir comment mobiliser chacun autour d'un projet commun. Le partenariat repose sur la complémentarité, l'équilibre entre les points d'intérêt de chacun. Il nécessite une participation de chacune des parties de la phase de diagnostic à la prise de décision jusqu'à l'élaboration et le suivi du projet. Le partenariat demande de prendre le temps de se connaître, de coordonner les ressources, de penser sur le long terme et non pas en action ponctuelle. En ce sens, la logique partenariale doit prendre en compte le temps des habitants. Le projet culturel est un processus constitué d'étapes. Le respect du « temps des habitants » est nécessaire pour que les projets culturels produisent tous leurs effets. Il est impératif d'avoir en tête l'après-projet pour ne pas laisser retomber les désirs et les satisfactions que ce dernier a fait émerger.



Nous défendons vis-à-vis de nos partenaires :

- La pluridisciplinarité du centre social et sa légitimité à intervenir sur le champ culturel,
- Le développement de conventions avec les institutions culturelles,
- Le soutien financier, matériel et/ou logistique à la présence d'artistes dans les projets des centres sociaux,
- La création d'espaces de découverte et d'expression des habitants à travers un projet culturel,
- L'appropriation pleine et entière du projet par les habitants (par un travail de proximité et dans le long terme),
- La démystification de l'offre culturelle existante avec la mise en place d'un projet adapté (ni élitiste, ni stigmatisant),
- L'articulation du partenariat avec le projet global du centre pour favoriser une logique de projet transversal,
- La co-construction du projet entre le partenaire, le centre social et les habitants (par la mise en place de temps d'échange et de partage),
- L'inscription du projet sur un temps long, notamment en termes de financements.

